AFFAIRE N°10 - Construction d'une colonie de vacances à TROIS BASSINS. - autorisation de confier l'étude du projet et la réalisation des dossiers aux Services Techniques de la MAIRIE.

- approbation du dossier. - autorisation de solliciter des services de la Jeunesse et Sports et de la Caisse d'Allocation Familiale de la Sécurité Sociale une subvention pour permettre le financement partiel de cette opération. - autorisation de solliciter de la C C C E un emprunt pour couvrir la participation communale. - autorisation de lancer I appel d'offres et de passer un marché avec l'Entreprise présentant l'offre la plus

LE MAIRE donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

La Municipalité de Saint-Denis envisage d'installer sur un terrain faisan partie des pas géométriques situé à l'Ouest de la Ravine des Trois Bassins, une colonie de vacances destinée à accueillir 216 enfants.

Cette colonie serait composée :

- d'un ensemble de direction ;
- d'un ensemble de services généraux ;
- de deux unités de pavillons pour les enfants ;
- des aménagements extérieurs.

Le coût de l'opération serait de l'ordre de 150 000 000 Francs.

Compte tenu du projet de financement étagé sur deux ans, je vous propose de scinder les travaux en deux tranches réparties sur les années 1974-1975.

La première tranche comprendrait :

- la totalité des services généraux et une unité de pavillons permettant d'accueillir 96 enfants.

La deuxième tranche serait composée de la deuxième unité de pavillons de 120 enfants et des aménagements extérieurs.

Le plan de financement pourrait s'établir de la façon suivante :

ANNE 1974 : lère tranche

- subvention de la Caisse d'Allocation

ANNEE 1975 : 2ème tranche

- subvention Jeunesse et Sports......30 000 000 F
- subvention de la Caisse d'Allocation

- emprunt C C C E...... 000 000 F

Je vous demande en conséquence Mesdames et Messieurs :

- de m'autoriser à confier l'étude du projet et la réalisation des dossiers aux services techniques de la Mairie;

- d'approuver ce dossier ;

- de m'autoriser à solliciter des Services de la Jeunesse et Sports et de la Caisse d'Allocation Familiale de la Sécurité Sociale ; une subvention pour permettre le financement partiel de cette opération ;

- de m'autoriser à solliciter de la C C C E un emprunt de 24 000 000

Francs CFA pour couvrir la participation communale ;

- de m'autoriser à lancer l'appel d'offres et à passer un marché avec l'entreprise présentant l'offre la plus avantageuse

Mesdames et Messieurs, je mets la question aux voix.